

DÉCLARATION DE LA PPCA

En 2015, le monde s'est réuni à Paris pour s'engager à prendre des mesures visant à générer une croissance propre et à éviter un changement climatique catastrophique.

Les centrales à charbon produisent près de 40 pour cent de l'électricité mondiale aujourd'hui ; la pollution par le dioxyde de carbone issu du charbon constitue donc l'un des principaux responsables du changement climatique.

La pollution de l'air provoquée par la combustion du charbon entraîne des répercussions sur la santé, notamment des maladies respiratoires et des décès prématurés, aux coûts très importants, tant en termes humains qu'économiques. Au niveau mondial, 800 000 décès chaque année seraient issus de la pollution générée par la combustion du charbon.

Par conséquent, la suppression progressive du recours intensif au charbon représente l'une des mesures les plus importantes que peut prendre un gouvernement : pour faire face au changement climatique, respecter notre engagement de maintenir l'augmentation des températures mondiales bien en dessous de 2 °C et s'efforcer de la limiter à 1,5 °C.

Pour respecter l'Accord de Paris, [selon cette analyse, la suppression progressive du charbon doit intervenir avant 2030](#) dans l'OCDE et l'UE, et avant 2040 dans le reste du monde.

Le coût de la production solaire et éolienne d'électricité a chuté. Ainsi, l'énergie propre s'impose désormais comme l'option la plus économique dans un nombre croissant de juridictions de notre planète. Au niveau mondial, les nouveaux investissements dans les énergies renouvelables dépassent aujourd'hui de loin ceux dans l'électricité issue de la combustion du charbon, tandis que la croissance propre représente une opportunité d'investissement qui se chiffre à des milliers de milliards de dollars américains.

Les pays dont les économies tendent vers la résilience climatique et les faibles émissions de carbone constatent déjà les effets positifs sur l'environnement, l'économie et la santé humaine. Notre coalition désire contribuer à l'accélération de cette transition.

L'Alliance : Énergiser au-delà du charbon (Powering Past Coal Alliance ou PPCA) rassemble un large éventail de gouvernements, d'entreprises et d'organisations, ayant en commun la volonté d'agir pour accélérer la croissance propre et la protection climatique par le biais d'une suppression rapide du recours intensif au charbon.

Nous nous engageons à réussir cette suppression progressive de façon durable et inclusive sur le plan économique, notamment par un soutien adéquat de la population active et des communautés.

Plus précisément :

- **Les gouvernements adhérents s'engagent à supprimer progressivement la production d'électricité issue du recours intensif au charbon** et à instaurer un moratoire sur les nouvelles centrales à charbon dépourvues d'un système de captage et de stockage du carbone fonctionnel, au sein de leur territoire.
- **Les entreprises et autres adhérents non gouvernementaux s'engagent à ne pas avoir recours au charbon dans leurs activités.**
- **Tous les adhérents s'engagent à soutenir la production d'électricité propre au travers de leurs politiques** (qu'elles soient publiques ou privées) et investissements, et à limiter les financements pour la production d'électricité issue du recours intensif au charbon, c'est-à-dire sans système de captage et de stockage.

Pour parvenir à ces objectifs, les adhérents de l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon collaborent et partagent des exemples réels et des bonnes pratiques pour soutenir la suppression progressive du recours intensif au charbon, notamment par le biais du financement climatique. Ils mettent aussi en place des actions concrètes en soutien à cette transition, y compris grâce à l'élaboration de programmes et d'objectifs liés à l'énergie propre.

Nous encouragerons également nos pairs à [nous rejoindre au sein de l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon](#) pour construire un monde meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants.

La première publication de la déclaration de la PPCA remonte à 2017, lors du lancement de l'Alliance. Elle a été mise à jour en 2019 pour permettre l'adhésion des gouvernements nationaux faisant preuve de mesures ambitieuses en faveur de la suppression progressive du recours au charbon. De nouvelles modifications ont été apportées à la déclaration en 2022 afin d'avancer l'échéance temporelle de la suppression progressive du recours au charbon dans les pays non-membres de l'OCDE de 2050 à 2040. Ces modifications reflètent les nouvelles échéances temporelles nécessaires à la limitation de l'augmentation des températures mondiales à 1,5 °C.

La version anglaise de la déclaration constitue la version authentique ; les traductions visent à en faciliter l'accès. En cas de différences entre les versions, l'anglaise prévaudra.